

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU COMITE
SYNDICAL DU SYDELON DU 15 JUILLET 2015

A 18H00

A la Communauté de communes de Cattenom et environs

LE COMITE SYNDICAL,
réuni sous la Présidence de M. Michel PAQUET

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 15
Membre ayant donné procuration : 1
Membres absents excusés: 4

L'an deux mille quinze, le quinze juillet à dix-huit heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes des Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs, sur convocation qui leur a été adressée par M. Michel PAQUET, Président, le 8 juillet 2015, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: Mme RENAUX, M. LOUIS, M. FERRERO, Mme BUHAJEZUK,
M. PERLATI et M. DE LAZZER

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

: M. CORAZZA, Mme CORION, M. JURCZAK, M. MEDVES et
Mme SPERANDIO (suppléante)

COMMUNAUTE
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET et M. THEIS

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DES TROIS FRONTIERES

: M. TINNES et M. GONNET (suppléant)

Etait absent (avec procuration) :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. SLENDZAK a donné procuration à M. PERLATI

Etaient absents excusés :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. FISCHER

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU VAL DE FENSCH

: M. TARILLON et M. BRIZZI

COMMUNAUTE
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. LANGENFELD

Publiée le ... 22/07/2015
Notifiée le
Hayange, le 22/07/2015...
Le Directeur Général des Services,
par délégation du Président,




Stéphanie SIEBERT

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

M. TARILLON arrive à 18h25 après le vote de toutes les délibérations.

Affiché au siège du SYDELON le : 22 JUL. 2015

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance.

- Délibération N°2015-23 Installation des délégués syndicaux titulaires et suppléants de la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville
- Délibération N°2015-24 : Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juin 2015
- Délibération N°2015-25: Election d'un Vice-Président
- Délibération N°2015-26 : Election des délégués syndicaux au sein des commissions consultatives
- Délibération N°2015-27 : Création de poste-Modification du tableau des effectifs

Délibération n°2015-23

Objet : installation des délégués syndicaux titulaires et suppléants de la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville.

Le comité syndical :

- **prend acte** de l'installation des délégués syndicaux **titulaires** de la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, ci-après désignés :
- Mme RENAUX Patricia,
- M. LOUIS Jean-Charles,
- **prend acte** de l'installation des délégués syndicaux **suppléants** de la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, ci-après désignés :
- Mme SCHMIT Véronique,
- Mme GRANDPIERRE-DROUARD Martine.

Délibération n°2015-24

Objet : adoption du procès-verbal du comité syndical du 10 juin 2015.

Le comité syndical :

- **adopte** le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 10 juin 2015.

Délibération n°2015-25

Objet : élection d'un Vice-Président

Le comité syndical :

- **procède** à l'élection d'un Vice-Président.

Celle-ci doit avoir lieu au scrutin majoritaire et à bulletin secret.

La candidature est la suivante :

1^{ère} Vice-Présidente : Patricia RENAUX se déclare candidate;

Ordre des Vice-Présidences	NOM et Prénom	Nombre de présents	Bulletins blancs	Bulletins au nom de conseillers n'ayant pas déposé leur candidature	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Majorité absolue	Nombre de voix obtenues
1 ^{ère} Vice-Présidente	RENAUX Patricia	15	0	0	0	16	9	16

En conséquence, la candidate ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à savoir, Mme Patricia RENAUX est élue 1^{ère} Vice-Présidente.

Délibération n°2015-26

Objet : élection des délégués syndicaux au sein des commissions consultatives

Le comité syndical :

- **élit** les membres des commissions consultatives, ci-après désignés :

1^{ère} Commission : Prévention et communication : Présidée par Mme Patricia RENAUX ; M. Patrick WANT, M. Jean-François MEDVES et Mme Christelle BUHAJEZUK.

2^{ème} commission : Stratégie de valorisation et réflexion d'une structure départementale : Présidée par M. Philippe TARILLON ; M. Jean-Charles LOUIS, M. Justin CONRADT, M. Hervé CORAZZA, M. Patrick WANT, M. Jean-François MEDVES, M. Joël GONNET, M. Gérard THEIS et Mme Françoise SPERANDIO.

3^{ème} commission : Marchés publics et Travaux : Présidée par M. Jean-Paul TINNES ; M. Guy LANGENFELD, M. Gilbert TRITZ, M. Yves DILLIER, M. Xavier DE LAZZER et Mme Françoise SPERANDIO.

4^{ème} commission : Finances et Personnel : Présidée par M. Daniel PERLATI ; M. Rachid CHEBBAH, M. Patrick WANT, Mme Patricia RENAUX, M. Philippe TARILLON, M. Jean-Paul TINNES, M. Marc FERRERO, M. Philippe SLENDZAK et Mme Françoise SPERANDIO.

5^{ème} commission : Elargissement du périmètre du SYDELON et réflexion de la création d'une régie transport : Présidée par M. Michel PAQUET ; M. Marc FERRERO, M. Rachid CHEBBAH, Mme Céline CONTI-REINERT, M. Gérard THEIS, M. Jean-Paul TINNES, Mme Christelle BUHAJEZUK, M. Philippe TARILLON et M. Joël GONNET.

Délibération n°2015-27

Objet : création de poste-Modification du tableau des effectifs.

Le comité syndical :

- **approuve** la création de poste telle que définie ci-dessous.

Ainsi, le tableau des effectifs serait modifié de la manière suivante au 1^{er} septembre 2015 :

GRADE	CREATION	SUPPRESSION
<u><i>TITULAIRE</i></u>		
Attaché territorial	1	
TOTAL	1	

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h45.

Hayange, le 22 JUIL. 2015

Le Président,

Michel PAQUET

